



CHSCT départemental Alpes de Haute Provence

6 / 11 / 2020

Déclaration FSU

La rentrée des vacances d'automne s'est faite dans un climat à la fois sécuritaire, sanitaire et émotionnel très lourd. C'est très éprouvés que les personnels sont retournés sur leur lieu de travail. Marqués par l'assassinat effroyable de notre collègue Samuel Paty. Marqués par les attentats qui se sont déroulés dans les jours précédant la reprise. Marqués par l'annonce d'un reconfinement et d'un nouveau protocole sanitaire très vite perçu comme insuffisant ou inapplicable. Une fois encore ce document a d'abord été communiqué par la presse et transmis aux équipes seulement 72h avant la reprise. Aucune communication de notre hiérarchie quant aux conditions de reprise, quant aux nouvelles modalités pour les personnels vulnérables, alors que les informations étaient sur le site e-service public depuis le 20 octobre.

Et, à la veille de cette difficile reprise, les équipes de direction, éducatives et pédagogiques qui se préparaient à ce retour, qui définissaient ensemble les modalités pour rendre un hommage digne à Samuel Paty, découvrent d'abord par voie de presse, pour ne pas changer, que la rentrée se fera «normalement». Sans considération pour les impératifs humains et pédagogiques, le ministre a pris une décision indigne, autoritaire. Colère, incompréhension, mépris.... les mots manquent. Ce temps était bien indispensable pour échanger collectivement, préparer ce qui allait être dit aux élèves et adapter les mots à leur âge, poser les jalons d'un travail dans la durée sur la laïcité par exemple.

Ce CHSCT Départemental extraordinaire a été convoqué en urgence en lien avec la situation sanitaire. Dès le mois de juin, la FSU avait alerté sur la nécessité de préparer une rentrée exceptionnelle, en termes d'organisation, mais aussi d'emplois. Au mépris des recommandations de bon nombre de scientifiques, le ministre a fait le choix d'alléger le protocole sanitaire, choix incompréhensible pour les personnels, mais aussi de ne pas recruter. Ce sont les personnels qui ont jusqu'aux vacances d'automne tenu le service public d'Éducation, seuls, avec des masques suspects. Ils ont fait face à des informations contradictoires et à l'absence de transparence sur les cas de contamination dans leur établissement. Ils ont vu les droits des personnels vulnérables réduits de façon injuste et irresponsable. Sur ce point, le Conseil d'État a confirmé, le 15 octobre, ce que nous dénoncions et a rétabli les 11 critères ouvrant droit à la protection des personnels par le travail à distance ou l'ASA. Les personnels ont été informés par l'administration de ces modifications le 3 novembre. Doit-on vous rappeler M. L'Inspecteur qu'en tant qu'employeur, vous devez protéger vos personnels ? Les représentants FSU au CHSCT demandent que les personnels vivant au domicile d'une personne vulnérable se voient aussi restituer la possibilité de bénéficier du dispositif. Nous demandons aussi que l'administration examine la situation des agents qui avaient été contraints de se placer en arrêt maladie parce qu'ils avaient été exclus de la liste des 4 critères.

Aujourd'hui alors que, selon les propres mots du président de la République, la deuxième vague de l'épidémie s'annonce pire que la première, le gouvernement a choisi de maintenir les écoles établissements scolaires ouverts. Mais contrairement à ce qui est répété à longueur de média, les conditions ne sont pas réunies pour mettre en place un protocole soit-disant renforcé. Pour la FSU, la place des jeunes est bien à l'école, et toute notre action tend à permettre qu'elle continue à accueillir les élèves, le plus longtemps possible. Mais, on nous annonçait un protocole renforcé, nous avons un protocole «si possible». Les seules mesures supplémentaires sont en réalité le port du masque à partir de 6 ans et la «limitation au maximum» du brassage des élèves avec, dans le second degré, «une seule salle par classe dans la mesure du possible».

Le port du masque, imposé du jour au lendemain, après avoir martelé que dans le premier degré, les enfants n'étaient pas vecteurs de diffusion, est source de conflits avec les familles, parfois de façon très importante. Ce non-brassage des élèves qui devrait déjà être la règle est impossible à mettre en œuvre quand le nombre d'élèves par classe et le nombre de divisions sont élevés, mais aussi quand les locaux ne le permettent pas.

Impossible à mettre en place du fait du manque de moyens humains qui ne permettent pas de remplacer tous les enseignants en arrêt. Cette pénurie de remplaçants vous conduit à sacrifier les enfants en difficulté scolaire qui ne pourront plus être accompagnés par le RASED. Un recrutement massif, en amont, était donc bien nécessaire ! L'absence de remplaçants contraint les équipes dans le 1^{er} degré à répartir les élèves dans les autres classes. De fait, le non-brassage devient impossible. Aucun renforcement du protocole pour les cours d'EPS, pourtant élèves et enseignants y sont particulièrement exposés. Nous interrogeons depuis la rentrée de septembre les services académiques et ministériels sur le plan de continuité pédagogique publié en juillet: les différents scénarii n'ont à ce jour pas été envisagés sérieusement ni véritablement travaillés.

Soucieuse de la continuité du service public d'éducation, essentiel aux élèves, particulièrement les plus fragiles, la FSU rappelle ses exigences : alléger les effectifs pour permettre la distanciation, recruter des personnels supplémentaires, de vie scolaire notamment mais aussi d'agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles). La FSU rappelle son opposition au jour de carence qui doit être suspendu immédiatement:

injuste et inefficace en temps normal, cette mesure est irresponsable en période d'épidémie puisqu'elle est une incitation à minorer tout symptôme, y compris de la COVID-19, afin d'éviter le prélèvement d'une partie du traitement. Une fois de plus, une fois de trop, le gouvernement montre son peu de considération pour l'Éducation nationale, ses personnels et ses élèves. Les personnels ont décidé de reprendre la main, d'agir en fonctionnaires responsables: pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles, pour préserver la santé de tous, pour limiter la propagation du virus sur notre territoire et donc éviter peut-être une fermeture que personne ne souhaite. Nous vous demandons de le permettre et nous sommes déterminés à imposer des conditions décentes pour les élèves, pour les personnels et par conséquent pour la population. La FSU est prête à l'action et s'est adressée à ses partenaires en ce sens.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous vous devez d'assurer la protection de vos personnels face à cette épidémie, et face aux risques RPS particulièrement importants actuellement.